



***LE CYCLE DE L'ADIEU***

**CHAPITRE XIII**

**A PROPOS D'UN DOUBLE *FAUX EXIL***

**DES JUIFS D'ALGERIE IMPUTABLE A LA FRANCE,**

**SELON LES ECRITS DE NOTRE ACCUSATEUR**

**DEUXIEME PARTIE**

A l'école primaire j'ai connu ma première « maîtresse d'école » madame Ben Simon dont je garde un souvenir encore ému, à l'âge hyper respectable que j'ai atteint, grâce à la chance inouïe dont j'ai bénéficié durant ma vie aventureuse.

Je me souviens, avec émotion encore, de mon médecin de famille, le docteur Akoun. Comme du docteur Zafran. J'ai retrouvé celui-ci plus tard, à la faculté de médecine, dans le service de pneumo-physiologie de l'hôpital de Mustapha.

J'ai eu l'occasion de fréquenter aussi, pendant ma jeunesse, la collectivité juive d'Algérie, à travers les « clients » ou plutôt amis de mon père. Celui-ci tenait un bar avec son frère, Edouard. Il s'agissait du « bar Pérez », 19 rue de Chartres, à Alger.

Par la suite, ce fonds de commerce bénéficia d'un « baptême complémentaire » puisqu'il retrouva son appellation d'origine : « *la Bodega Pérez* ». Il était précisé qu'il s'agissait d'une « *maison fondée en 1875* ».

En réalité, c'était un local professionnel qui avait fait partie d'un important fonds de commerce créé au XIX<sup>ème</sup> siècle par mes grands-parents et leur famille Pérez-Moralès. Ils arrivaient de la province d'Alicante en Espagne. Ils avaient monté une fabrique d'anisette à Alger, avenue de la Bouzareah prolongée, à la périphérie-ouest de Bal-El-Oued et créé beaucoup d'emplois.

La rue de Chartres fut une des premières artères importantes de la vie européenne d'Algérie.

Elle se situait immédiatement au nord de la Casbah dont elle était séparée par la rue de la Lyre. Dans la casbah, à la limite-nord de son territoire, vivaient très majoritairement des musulmans évidemment, mais encore de nombreuses familles juives en 1898.

Je rappelle que les musulmans étaient de nationalité française depuis 1830 et que les juifs étaient des citoyens français depuis 1870, en vertu du décret Crémieux qui compléta la nationalité française octroyée aux juifs par leur naissance en Algérie.

Mon père eut la bonne idée de naître dans cette rue de Chartres, le 1<sup>er</sup> décembre 1898, dans un immeuble qui se situait en face de la Bodega Pérez. Immeuble dont mon grand-père était l'un des propriétaires avec ses frères et sa sœur.

1898, pour les Espagnols d'Algérie et leurs enfants nés dans le pays, *nés Français* s'ils avaient vu le jour à partir de 1889 en vertu de la loi votée cette année-là, fut une année riche d'émotions dramatiques.

En effet, quelques navires de guerre ibériques firent escale à Alger, alors qu'ils s'apprêtaient à rejoindre les Philippines, en traversant le récent canal de Suez, au printemps 1898.

Ils allaient combattre les Américains qui amorçaient la conquête des Philippines, de l'Île de Guam, de Porto-Rico et de Cuba, cette année-là. Ces marins espagnols, en transit à Alger, n'eurent pas le loisir de combattre les Américains aux Philippines comme le prévoyait leur escale à Alger. Car l'Espagne dut accepter sa défaite.

Par le Traité de Paris du 15 décembre 1898, c'est-à-dire 15 jours après la naissance de mon père, elle dut abandonner sa souveraineté sur Cuba, Porto-Rico, les Philippines et l'île de Guam.

Les sœurs aînées de mon père, Adèle et Marie, évoquaient parfois, beaucoup plus tard, leur émotion de petites filles lorsqu'elles relataient à leurs neveux et nièces, les rencontres enthousiastes des enfants espagnols d'Alger avec les marins ibériques qui s'apprêtaient à mourir pour l'Espagne et pour la reine Marie-Christine.

J'ai souvent relaté la coïncidence de la naissance de mon père, le 1<sup>er</sup> décembre de cette année 1898, avec une émeute anti-juive déclenchée par des tueurs *arabes*.

Saccages de boutiques, attaques de commerçants au couteau et au rasoir. Mon grand-père abandonna son épouse en couches, pour porter secours à ses voisins juifs. Il leur donna refuge dans son immeuble. Il harangua *les Arabes* en furie. Ceux-ci le connaissaient.

Et...

miracle....

ils l'ont écouté.

Un massacre de juifs fut évité dans la rue de Chartes, le 1<sup>er</sup> décembre 1898, en face de la rue d'Ammon, tout près du site où fut construit plus tard un temple protestant. Grâce à l'intervention de mon grand-père, Florencio Juan Pérez-Moralès.

Celui-ci décéda en Algérie en 1905 à la suite d'une tuberculose contre laquelle les malades et les médecins étaient désarmés à cette époque. Il fut enterré au cimetière de Saint-Eugène. Il y rejoignit ses deux fils aînés décédés en bas-âge, à la suite d'un épisode fébrile. Comme l'écrit Fromentin, c'est dans les cimetières que s'illustre avant tout l'histoire de la colonisation.

Beaucoup plus tard, il m'est arrivé de séjourner parfois dans ce café, alors que mon père travaillait derrière son comptoir. J'ai souvent observé, avec étonnement le geste affectueux que recevait parfois mon géniteur de la part de quelques commerçants et voisins de confession juive. Ils manifestaient leur amitié, au moment de prendre congé, en lui pinçant délicatement la joue entre le pouce et l'index.

Mon père m'expliqua que c'était de leur part un geste « *du souvenir* ».

« *Ils me rappellent, par ce petit pincement de joue, que c'est mon père, donc ton grand-père, qui a sauvé la vie de leurs parents le 1<sup>er</sup> décembre 1898, jour de ma naissance* ».

Entre ces communautés religieuses différentes qui caractérisaient la clientèle de mon père, s'était établie une harmonie de contacts. Une harmonie interreligieuse propre à ce terroir que j'ai constatée et vécue pratiquement jusqu'à la fin.

En 1956, j'exerçais la médecine générale à Alger, depuis le 5 octobre 1955. C'est-à-dire depuis la date de mon retour à la vie civile, après avoir accompli mon service militaire *pour durée légale*.

Nous étions en pleine guerre d'Algérie depuis deux ans.

Cette année-là, un ami de jeunesse de mon père, Charles Sekri, un négociant, potentat d'Alger très connu, dont un fonds de commerce important se situait rue de la Lyre, à quelques dizaines de mètres de la Bodéga Pérez, à la limite-nord de la Casbah, manifesta une inquiétude devant mon père.

« *Que t'arrive-t-il ?* » lui demanda celui-ci.

« *Je suis bien embêté* » lui répondit Charles Sekri, qui poursuivit :

« *la femme de mon chauffeur qui est musulmane comme lui, est malade.*

*Tous les médecins, parmi ceux que je connais, refusent de la visiter à son domicile* ».

Après un silence de quelques secondes, il précisa :

« *Elle vit dans la Casbah* ».

Puis il ajouta, après une courte hésitation :

« *je suis sûr que Jeannot ne refusera pas de rendre visite à cette malade* ».

Un silence gênant vint séparer soudain les deux vieux amis d'enfance. Car le *Jeannot* en question, c'était moi.

Mon père, sans être informé du détail de mes activités secrètes, n'ignorait pas cependant que je m'étais engagé dans des *opérations clandestines*. Je veux dire des opérations de guerre. M'expédier dans la casbah lui paraissait tout banalement inconcevable !

Charles Sekri, conscient de l'angoisse de mon géniteur crut le rassurer en apportant quelques précisions :

« *Mon chauffeur est formel. Il connaît tout le monde autour de son domicile familial. Il se porte garant de la sécurité de ton fils que j'accompagnerai personnellement dans cette visite* ».

Inutile de préciser que mon père s'exprima avec une voix éteinte lorsqu'il me proposa d'effectuer cette visite dans la casbah. Visite que j'ai acceptée *de faire*.

Accompagné de Charles Sekri, je suis entré dans ce quartier par la rue d'Héliopolis, à partir du boulevard de la Victoire qui longe la limite sud de la casbah. Nous sommes arrivés sans encombre au domicile de cette patiente à qui j'ai donné les soins adéquats.

Le retour s'est effectué sans incident.

J'éprouve le besoin de relater, une fois de plus, ce petit moment de ma vie, parce que je veux le trouver riche d'un symbole.

Un négociant, potentat français d'Alger très connu, citoyen français de confession juive, sollicite pour faire soigner l'épouse de son chauffeur, une femme musulmane, le concours d'un médecin français chrétien qui accepte de se rendre dans la casbah en 1956, *avec lui*, pour donner ses soins à cette patiente.

Il n'y a rien qui vaille la peine d'être relevé dans la relation de cet événement, pourraient me dire certains. Je tiens à souligner, néanmoins, que je fus le seul à avoir accepté de me rendre au domicile de cette patiente, ce jour-là, *parmi beaucoup d'autres confrères, amis personnels de Charles Sekri*. Ceux-ci refusèrent purement et simplement d'effectuer cette visite dans la casbah.

Plus tard, en 1964, alors que j'étais condamné à mort, que je vivais en exil quelque part en Espagne, poursuivi par la police espagnole actionnée *officieusement* par des agents gaullistes, me parvinrent les échos d'une réunion de Français d'Algérie, qui s'était tenue à Marseille.

L'un des participants avait prétendu me faire applaudir, lors de cette réunion, en évoquant la visite que j'avais effectuée auprès de sa parente, malade dans la casbah en 1956. On prit soin de m'informer que cette annonce provoqua dans un premier temps des applaudissements chaleureux, amicaux.

*Que certains se sont empressés de calmer dans un deuxième temps.*

A cette époque, il n'était pas considéré comme raisonnable de manifester sa sympathie à Jean-Claude Pérez, en public.

Un condamné à mort qui vivait clandestinement en exil, c'était gênant comme fréquentation ! Car Jean-Claude Pérez avait pris des responsabilités dès 1955, que personne ne voulait plus partager avec lui !

Pendant la guerre d'Algérie, je n'ai jamais noté une préférence religieuse ou ethnique de la part de nos agresseurs.

Ils tuaient des Français chrétiens, des Français juifs et des Français musulmans, en fonction des possibilités opérationnelles.

Ces attentats ne furent jamais ciblés, dans leur immense majorité, par l'appartenance des victimes à telle ou telle autre communauté religieuse. Les terroristes tuaient ceux qui étaient à leur portée. Ceux qu'il leur était facile de tuer.

Dans l'action clandestine, *l'action de riposte*, que j'ai déclenchée à partir d'octobre 1955, j'ai côtoyé des camarades de combat, *des camarades de l'action directe*, qui étaient juifs.

*C'était banal.*

Cela n'avait rien d'étonnant. Il s'agissait de camarades de l'école communale, du Lycée d'Alger ou de l'université. D'autres camarades de mon patronage, comme ceux du milieu sportif.

L'historien, ennemi perpétuel de l'Algérie française, ignorant de beaucoup de choses à l'évidence, en voulant faire des Juifs d'Algérie un peuple victime de la présence française, m'a imposé la nécessité de cette mise au point que je vous livre en toute loyauté.

Oui, j'ai eu des frères d'armes juifs dans toutes les phases et dans tous les *styles* du combat que j'ai conduit à partir de l'automne 1955, pour que vive l'Algérie française.

Ces frères d'armes s'inscrivent eux-aussi, *dans la minorité du peuple pied-noir de toutes confessions qui prit part, les armes à la main, au combat pour la France en Algérie.*

Minorité qui est en danger de connaître « l'oubli ».

L'oubli mortel, méprisant, sarcastique parfois aujourd'hui, de ceux de là-bas de toutes religions, qui se sont contentés de nous regarder pendant sept ans.

Nous, qui avons engagé notre liberté, notre vie et celle de nos familles parfois, dans un combat qui s'imposait pour éviter à la France et au reste du monde, *les drames* qui se sont déjà déclenchés, ne méritions pas alors et ne méritons pas encore aujourd'hui, d'être oubliés, d'être méprisés.

Des drames actuels, affirmons-le une fois de plus, mis en route depuis la mort de l'Algérie française, pour *la domination finale du monde.*

Jean-Claude PEREZ,

Nice,

Le 20 mai 2016

N'hésitez-pas à consulter le site du Cercle Algérieniste de Nice et des Alpes Maritimes et tout particulièrement, la classification et études de Raphaël PASTOR et Hervé CUESTA.

### BIBLIOGRAPHIE

**L'assassinat de l'Algérie française, terreau de la conquête islamiste actuelle. 2012**

*Un des livres du cinquantenaire, à lire et à faire lire.*

**Vérités tentaculaires sur l'OAS et la guerre d'Algérie**

*Stratégies et tactiques, 2006 ; 2<sup>e</sup> Edition*

*Cet ouvrage a été d'un grand recours dans la rédaction de cette étude*

**L'islamisme dans la guerre d'Algérie**

*Logique de la Nouvelle Révolution Mondiale, 2004*

**Le sang d'Algérie**

*Histoire d'une trahison permanente, 2006 ; 2<sup>e</sup> édition*

**Debout dans ma mémoire**

*Tourments et tribulations d'un réprouvé de l'Algérie française, 2006 ; 2<sup>e</sup> édition*

**Attaques et Contre-attaques**

*Vérités tentaculaires sur l'OAS et la guerre d'Algérie II, 2008*

Editions Dualpha

Boite 37

16 bis rue d'Odessa

75014 PARIS

Tel. : 09 52 95 13 34 - Fax : 09 57 95 13 34

Mail : [infos@dualpha.com](mailto:infos@dualpha.com)

Site internet : [www.dualpha.com](http://www.dualpha.com)

Vous pouvez prendre connaissance des deux interview accordées par Jean-Claude PEREZ :

- la première à Monsieur Olivier CAZEAUX : sur Internet tapez « OAS, le docteur PEREZ parle » ;

- la seconde, à Monsieur BESSOU dans le cadre de la préparation d'un film. Monsieur BESSOU a livré à Jean-Claude PEREZ tout le matériau de son exposé visible sur le site [www.jean-claude-argenti-sauvain.com](http://www.jean-claude-argenti-sauvain.com).